



Projet de loi : Hausse des prix des autres produits du tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 31 octobre 2003

L'AFP annonce que les députés ont voté dans la nuit la hausse de la taxation des tabacs autres que les cigarettes, majoration qui concerne notamment les cigares (+ 5%) et les tabacs à rouler (+ 4,3%) .

L'agence de presse souligne que dans le même article de loi (PLFSS) est prévue une augmentation du minimum de perception pour les différentes catégories de tabac, laquelle pourrait entraîner une hausse du prix des cigarettes les moins chères.

L'agence juge toutefois possible que cette hausse soit intégrée dans celle qui doit résulter de la taxe alimentant le BAPSA (budget annexe des prestations sociales agricoles) et qui se traduira en janvier par une hausse de 20% du prix des cigarettes.

Rapportant que les députés UMP et PS ont voté pour ces augmentations et que ceux de l'UDF et du PC se sont prononcés contre, l'AFP souligne également que le ministre de la santé a annoncé qu'une « expérimentation de remboursement » des substituts nicotiniques sera faite dans deux régions françaises.